



**MOBILITÉ**

Cancéropôle Nord-Ouest - 2023

# Programme de Soutien à la Mobilité

## Contexte du programme de soutien

---

La mobilité des acteurs de la recherche en cancérologie est source d'acquisition de nouvelles techniques et de savoir-faire. Elle favorise l'émergence et le renforcement de projets collaboratifs. A travers sa mission d'animation du maillage interrégional, le Cancéropôle Nord-Ouest favorise la mobilité des acteurs en accompagnant la mobilité technologique (pour maîtriser une technologie originale ou de nouveaux savoir-faire) et la mobilité translationnelle (pour promouvoir la recherche d'interface) sur de courts séjours (3 mois maximum).

Les dossiers sont étudiés par le Comité de Direction deux fois par an.

## Modalités du programme

---

Le programme de soutien est ouvert à tout personnel de recherche en cancérologie : statutaires, post-doctorants et doctorants (en première ou deuxième année de thèse) souhaitant se former dans d'autres laboratoires (interrégionaux, nationaux, internationaux) afin de maîtriser une technologie originale et de nouveaux savoir-faire pour le CNO. Dans le cadre de la politique de soutien du CNO, une priorité sera accordée aux jeunes chercheurs fundamentalistes et cliniciens du CNO.

Le candidat doit être rattaché à une équipe de l'inter-région Nord-Ouest travaillant en cancérologie.

## Eligibilité des projets et critères d'évaluation

---

La durée maximale du séjour est de 3 mois.

Le laboratoire ou la plate-forme d'accueil doit être clairement identifié(e) dès le dépôt du projet.

Toute localisation (interrégionale, nationale ou internationale) peut être proposée.

Sont évalués :

- La qualité scientifique du projet et du candidat,
- La qualité scientifique du laboratoire ou de la plate-forme d'accueil,



**MOBILITÉ**

Cancéropôle Nord-Ouest - 2023

# Programme de Soutien à la Mobilité

- L'impact et les suites attendues : le candidat devra préciser en quoi cet échange contribuera au développement de son projet de recherche, quelles seront les retombées attendues et en quoi la(les) technique(s) apprise(s) lors du séjour pourront éventuellement bénéficier aux autres équipes sur le territoire Nord-Ouest.

## Processus de soumission et sélection

---

Les projets doivent être présentés en remplissant le formulaire en ligne disponible en suivant ce lien : <https://escape.canceropole-nordouest.org/>

et en renvoyant la version papier correspondante, obtenue après soumission de la demande, revêtue des signatures, à :

Cancéropôle Nord-Ouest  
Programme de soutien à la mobilité 2023  
MRRC – 6 rue du Professeur Laguesse – BP 40118  
59016 Lille Cedex

Pour toute question ou complément d'information, vous pouvez contacter le Cancéropôle Nord-Ouest par mail : [anne.lenoir@canceropole-nordouest.org](mailto:anne.lenoir@canceropole-nordouest.org).

La soumission des dossiers se fait au fil de l'eau. Deux sessions d'évaluation par le Comité de Direction ont lieu pour les dossiers déposés soit avant le 10 mars soit avant le 10 septembre 2023.

La sélection est effectuée en 2 étapes, selon les modalités suivantes :

- Réception des demandes et évaluation des critères d'éligibilité par le Cancéropôle Nord-Ouest,
- Sélection et arbitrage des projets lauréats par le Comité de Direction du Cancéropôle Nord-Ouest.



**MOBILITÉ**

Cancéropôle Nord-Ouest - 2023

# Programme de Soutien à la Mobilité

## Règles de financement

---

L'aide apportée par le Cancéropôle Nord-Ouest est plafonnée à 2 500 € par projet et adaptée à la durée et au lieu du séjour.

La subvention peut financer les frais de mission, le transport, l'hébergement et l'alimentation, ainsi que des frais annexes soumis à validation par le Cancéropôle Nord-Ouest. Le montant est versé directement au candidat en déplacement pour l'aider dans ses frais quotidiens.

## Livrables

---

Aux projets financés sont demandés pour le versement de 70 % de la somme totale allouée :

- une attestation ou lettre d'accueil délivrée par le laboratoire ou la plate-forme d'accueil,
- un RIB,

puis, dans les deux mois suivant le retour de mobilité, conditionnant le versement des 30% restant :

- une attestation de présence délivrée par le laboratoire ou la plate-forme d'accueil,
- un rapport financier avec les justificatifs des dépenses engagées,
- un rapport scientifique avec la valeur ajoutée et l'effet levier de cette mobilité.

Une restitution (par exemple sous forme de témoignage vidéo, ou d'une courte intervention lors des Journées Scientifiques annuelles du CNO...) sera également demandée dans l'année suivant le retour du déplacement.